FPE - CIGA
Fédération Patronale
et Économique



N°80
NOVEMBRE 2026

INTERFACE

Journal de la Fédération Patronale et Économique

FLASH INFOS

Depuis le 1er octobre 2026, la **nouvelle loi sur la transparence des personnes morales** (LTPM) est entrée en vigueur. Elle introduit notamment un registre suisse de transparence dans lequel les entreprises concernées doivent annoncer leurs ayants droit économiques.

Plus d'informations

Le **premier versement de la 13e rente AVS** aura lieu au mois de décembre. Son versement sera effectué en même temps que celui de la rente de vieillesse de décembre. Pour les personnes qui ont fait le choix d'ajourner le versement de leur rente de vieillesse, le droit à la 13e rente naît uniquement à partir de la révocation de l'ajournement.

EDITO

FAIRE VIVRE ET TRANSMETTRE NOS SAVOIR-FAIRE

Fin octobre, le Comptoir gruérien a une nouvelle fois placé l'économie de toute notre région sous les projecteurs. Depuis sa première édition en 1987, la FPE est partenaire de cette manifestation incontournable. Cet engagement de longue date reflète pleinement la mission de la FPE: le Comptoir constitue une formidable vitrine de notre tissu économique et rassemble une grande partie de nos membres.

Durant dix jours, entreprises, artisans et professionnels ont pu présenter leurs activités et leurs savoir-faire. Car derrière la vitalité de notre économie, il y a avant tout des femmes et des hommes qui entreprennent, forment, transmettent et font vivre leurs métiers.

C'est précisément cet esprit qui a animé la Journée de la gastronomie du 26 octobre. Placée sous le signe de la transmission et de la relève, elle a réuni acteurs de la gastronomie, de la formation, des filières professionnelles et du monde politique autour d'une question essentielle: comment renforcer la visibilité et l'attractivité des métiers de bouche ?

Une quinzaine d'apprentis issus de différentes filières ont eu l'occasion de mettre leur talent en pratique en réalisant des plateaux apéritifs, accompagnés par des Meilleurs Ouvriers de France et des professionnels reconnus. Une expérience concrète permettant à la fois d'apprendre, d'échanger et de montrer au public toute l'exigence de ces professions.

Pour la FPE, cette journée revêtait une importance particulière. Nous assurons effectivement la gestion de nombreuses associations actives dans les métiers et produits de bouche, notamment dans la boulangerie-pâtisserie-confiserie, la boucherie-charcuterie ou encore les filières du Vacherin Fribourgeois AOP et de la Cuchaule AOP. Nous connaissons ainsi les défis auxquels ces professions sont confrontées, notamment en matière de relève et de transmission.

Valoriser la formation, susciter des vocations et donner de la visibilité à ces savoir-faire est essentiel. Les métiers de bouche occupent une place primordiale dans notre société, notre économie et notre patrimoine. À travers de telles rencontres, c'est leur excellence, mais aussi leur avenir, qui sont mis en lumière.

Nadine Gobet
Directrice de la FPE-CIGA

L'INTERVIEW



Julien Estier, Expert du management intergénérationnel

Depuis plus de vingt ans, Julien Estier accompagne entreprises et managers dans les défis humains et générationnels. Avec une approche concrète nourrie d'exemples du terrain, il décrypte les générations X (1965-1978), Y (1979 à 1993) et Z (1994 à 2011) pour mieux comprendre leurs attentes et favoriser leur collaboration. Il était notre conférencier lors de la Journée de l'économie au Comptoir gruérien le 27 octobre dernier.

Pourquoi la question générationnelle est-elle devenue aussi importante dans les entreprises aujourd'hui ?
C'est un sujet qui existe depuis la nuit des temps. Il y a toujours eu des jeunes, des plus âgés et on est tous le jeune de quelqu'un. Néanmoins, en 2026, le sujet est plus que jamais d'actualité car les jeunes n'ont jamais été aussi exigeants et les entreprises ne se sont jamais autant posé la question de savoir si elles allaient recruter des jeunes ou non.

Pourquoi les entreprises hésitent-elles à recruter des jeunes ?
La génération Z a tendance à rester relativement peu de temps dans une même entreprise. Il y a donc cette crainte d'investir dans la formation d'un jeune qui ne restera pas assez longtemps pour avoir un retour sur investissement. Certaines entreprises se disent alors qu'il vaut mieux engager une personne plus expérimentée, certes plus chère, mais immédiatement opérationnelle et qui restera peut-être plus longtemps. Cette réticence est aussi alimentée par certains comportements très médiatisés, qui peuvent donner une image caricaturale des attentes de la jeune génération. Or, le véritable sujet n'est pas de mettre les gens dans des cases. Nous sommes surtout en train de vivre une vraie réflexion sociétale sur la place qu'occupe aujourd'hui le travail dans une vie, que l'on soit jeune ou moins jeune.

C'est-à-dire ?
Il y a de nouveaux besoins, de nouvelles attentes. Il ne faut pas oublier que l'humain est complexe et que l'intergénérationnel n'est qu'une clé de lecture parmi d'autres. Je constate d'ailleurs que les attentes des jeunes aujourd'hui sont de plus en plus partagées par les autres générations. Et il faut bien le reconnaître: ces jeunes qui challengent les dirigeants et les managers font aussi du bien. Je rappelle souvent à ces derniers qu'il faut arrêter de fantasmer les jeunes professionnels qu'ils étaient à l'époque et plutôt se poser la question de comment ils seraient eux s'ils étaient jeunes dans le monde d'aujourd'hui.

Quel cliché sur la génération Z vous parait le plus tenace et le plus nuisible ?
De dire que les jeunes ne veulent plus travailler et qu'ils ne sont pas investis. Je suis intimement convaincu que les jeunes ont besoin de trouver un job, un secteur et une structure dans lesquels ils se sentent bien et se réalisent. Mais nous vivons en effet un changement de paradigme, avec un modèle gagnant-gagnant qui tend vers un modèle donnant-donnant. Dans le monde d'avant, il fallait faire beaucoup d'efforts pour avoir une récompense. Alors qu'aujourd'hui, certains jeunes veulent des récompenses pour faire des efforts. C'est un cliché, mais c'est tout de même un peu vrai.

Quelle qualité devient aujourd'hui indispensable pour diriger une équipe intergénérationnelle ?
La compétence idéale à développer, c'est clairement l'art de poser des questions. Le bon manager n'est pas celui qui cherche à avoir raison, mais celui qui cherche à comprendre comment l'autre réfléchit et qui l'amène à se questionner à son tour. Il doit savoir expliquer le « pourquoi », poser un cadre clair et investir dans la qualité de la relation. Cela implique aussi de faire attention aux automatismes et de se demander si ce que l'on fait par habitude répond encore aux réalités du monde du travail actuel. Il faut également se méfier des étiquettes: on ne manage pas « un jeune », on manage une personne, avec son âge, son parcours, sa personnalité et ses propres attentes. Le piège serait de considérer que, parce qu'un collaborateur est jeune, il appartient forcément à une génération dont il partagerait tous les codes.

Si vous deviez donner un seul conseil aux chefs d'entreprise qui souhaitent attirer et fidéliser les talents de demain, quel serait-il ?
Faire monter en compétences leur ligne managériale et considérer qu'être manager est un vrai métier à temps plein. Et pour que ça fonctionne, il ne faut pas soumettre ses managers à des objectifs de production. Les jeunes sont exigeants, il faut donc que les managers soient bons. C'est de mon point de vue la meilleure solution pour que l'aventure fonctionne bien. Et comme on ne naît pas manager, la formation continue est essentielle.

DÉCOUVREZ L'INTÉGRALITÉ DE L'INTERVIEW SUR NOTRE SITE INTERNET

fpe-ciga.ch/grands-formats

QUAND UN SAVOIR-FAIRE DEVIENT UNE ŒUVRE

Après 20 mois de collaboration et d'échanges entre entreprises de la région et artistes, les œuvres ArtÔfact ont été inaugurées lors du Comptoir gruérien. D'ici quelques jours, elles feront partie du jeu d'enquête *L'Aventure urbaine* au cœur de la ville de Bulle. Retour sur cette aventure hors-norme avec des entreprises participantes.



Œuvre : *La Beauté de la Gruyère*
Entreprise : Glas Trösch, succursale Bulle
Artiste : Kis.

Qu'est-ce qui vous a incités à participer à cette aventure artistique ?
Mettre en valeur un savoir-faire dans le domaine du verre et offrir à un jeune artiste l'occasion de faire rayonner son talent et mettre en lumière son travail.

Dans quelle mesure avez-vous dû sortir de vos habitudes ou de votre zone de confort pour la création de cette œuvre ?
Un projet artistique ne diffère finalement pas tant des projets que nous avons l'habitude de mener à bien. La principale différence réside peut-être dans la dimension émotionnelle, qui est ici plus présente.

Si vous deviez résumer cette expérience en trois mots, lesquels choisiriez-vous ?
Découverte, patience et partage.

Œuvre : *Pour voir au-delà*
Entreprise : Groupe Grisoni
Artiste : Eric Sansonnens

Qu'est-ce qui vous a incités à participer à cette aventure artistique ?
C'est ce lien entre création artistique, matière et métiers qui nous a particulièrement intéressés. C'était également une opportunité de valoriser notre secteur bois, l'œuvre étant taillée dans un chêne régional. L'œuvre a d'ailleurs évolué en même temps que le développement de notre nouveau Pôle bois de Vuadens. Le fait qu'elle sera installée durablement sur place après *L'Aventure urbaine* donnait également tout son sens à la démarche.

Est-ce que cette collaboration vous a permis de redécouvrir un matériau, une technique ou un savoir-faire ?
Elle a surtout permis d'aborder le bois sous un angle différent. Dans les activités du Groupe, il est avant tout utilisé comme matériau de construction, avec des exigences techniques pour sa mise en œuvre. Ici, ses formes et ses particularités ont directement nourri la création. L'implication des apprentis a également permis de mettre en pratique leurs compétences dans un cadre différent de leurs réalisations habituelles, tout en valorisant la transmission du savoir-faire.



Œuvre : *La Promesse*
Entreprise : Minnig Menuiserie & Agencement
Artiste : Line Dutoit Choffet

Comment avez-vous intégré vos collaborateurs à la création de l'œuvre ? Qu'est-ce que cela a amené en matière de collaboration ?
Nous avons impliqué nos collaborateurs dès le début du projet en laissant à chacun la possibilité d'apporter ses idées et ses connaissances. C'était intéressant de voir les différentes sensibilités et propositions se rencontrer autour d'un projet qui sortait de l'ordinaire. Cela a généré beaucoup d'échanges et une dynamique différente entre l'artiste et nos employés.

Dans quelle mesure avez-vous dû sortir de vos habitudes pour la création de cette œuvre ?
Trouver des solutions et nous adapter fait partie de notre travail. Nous répondons constamment aux souhaits de nos clients et nous avons la chance d'avoir des collaborateurs avec un excellent savoir-faire, qui aiment relever ce genre de défis. Là où nous sommes davantage sortis de notre zone de confort, c'est dans la dimension artistique du projet. Il fallait comprendre ce que l'artiste souhaitait exprimer et réussir à traduire son intention dans la réalisation. C'était une approche différente pour nous : ne pas seulement fabriquer quelque chose de beau et de bien réalisé, mais contribuer à transmettre un message et une émotion à travers l'œuvre.

Œuvre : *Viens voir !*
Entreprise : Ruffieux Fenêtres
Artiste : Catherine Liechti

Comment est venue l'idée de l'œuvre ?
C'est vraiment l'artiste qui a trouvé cette idée de transformer une fenêtre en jouant avec des verres de différentes couleurs, un peu comme un vitrail, tout en étant une fenêtre à travers laquelle on peut aller voir. Elle a vraiment su tirer le meilleur de notre métier.

Dans quelle mesure avez-vous dû sortir de votre zone de confort pour la création de cette œuvre ?
La forme de la fenêtre et le collage des verres, différents d'une fenêtre standard, ont été le challenge pour réaliser le tout.

Œuvre : *La Reine de la Gruyère*
Entreprise : Ateliers Firmann SA
Artiste : Marc Boyer

Votre regard sur l'œuvre a-t-il changé entre les premières discussions et sa réalisation finale ?
Bien entendu, car on ne peut pas se rendre compte de la grandeur de la sonnaille sans l'avoir vue ! De plus, il y a un monde entre les plans et la réalité du terrain lorsque l'on fait un projet qui n'a jamais été réalisé auparavant. Nous avons dû changer notre approche du « tout prévoir » vers une mentalité plus « on verra bien » ! Vu que nous n'avions jamais réalisé un projet de cette envergure, il a fallu faire comprendre à nos équipes qu'on avait le droit à l'erreur, que tout n'est pas prévisible. Finalement, la vision de notre sonnaille au travers des lunettes artistiques de Marc Boyer apporte une tout autre dimension, beaucoup plus poétique et bucolique, à ce projet très industriel et technique.

Comment vos collaborateurs ont-ils réagi lorsqu'ils ont découvert le projet, puis lorsqu'ils ont vu l'œuvre terminée ?
Ils ont tout d'abord été un peu incrédules puis se sont rapidement ralliés au projet. Ils ont mis beaucoup de cœur à l'ouvrage. Il y a notamment eu un regain d'intérêt auprès des collaborateurs lorsqu'il a fallu trouver un nom pour l'œuvre. Presque tout le monde a donné son avis. J'ai aussi vu passer beaucoup de photos sur le groupe WhatsApp lors des travaux de peinture. Quand la sonnaille est partie d'Epagny sur un camion pour aller à Bulle, tout le monde est sorti pour lui dire « au revoir ».

Œuvre : *ADN*
Entreprise : Morand Constructions Métalliques
Artiste : Mathia Gremaud

Vos collaborateurs ont-ils participé à la création de l'œuvre ?
Oui, sachant que tout ce qui est construction métallique est très visuel, c'était l'occasion d'engager apprentis et collaborateurs dans le projet. La formation fait également partie des pierres angulaires de l'entreprise, c'était donc naturel de les intégrer à plusieurs étapes de la création. Nous avons profité du savoir-faire complet du groupe. Il y a eu un bel engouement, avec aussi une certaine fierté de pouvoir montrer l'œuvre à sa famille et à ses amis lors du Comptoir.

Qu'aimeriez-vous que le public retienne en découvrant cette œuvre ?
Qu'il retrouve dans cette œuvre l'ADN de Morand : une entreprise ancrée dans la région depuis 127 ans, qui continue de s'y développer et de transmettre son savoir-faire aux jeunes générations. Il y a aussi toute cette dimension du Swiss made et de la qualité suisse, que nous avons à cœur de défendre. C'était également l'occasion de montrer l'aspect durable de l'acier, recyclable à l'infini. Ce projet reflète également bien notre philosophie « Impossible n'est pas Morand ». Qu'importe la difficulté du projet, nous sommes toujours là pour épauler nos clients.





Œuvre : *Portique transmutationnel*
Entreprise : UCB Farchim
Artiste : Boris Dennler

Qu'est-ce qui vous a incités à participer à cette aventure artistique ?
Notre souhait était avant tout de participer à un projet local porteur de sens, tout en créant une œuvre symbolique à l'occasion des 30 ans du site UCB de Bulle célébrés cette année. Le projet proposé par ArtÔfact s'est rapidement imposé comme une évidence : il réunissait à la fois un ancrage régional fort, la collaboration avec un artiste local et une démarche sur mesure, construite à partir de nos besoins et de notre identité. Nous avons également beaucoup apprécié le fait que l'œuvre puisse voyager entre le Comptoir gruérien et la ville de Bulle, favorisant ainsi la rencontre avec différents publics et renforçant sa dimension de partage.

Qu'aimeriez-vous que le public retienne en découvrant cette œuvre ?
Cette œuvre, réalisée à partir de matériaux de récupération du site d'UCB à Bulle, invite le public au voyage et à la réflexion sur la valeur des objets et leur potentiel de transformation. Elle marque l'entrée d'un espace extérieur que nous avons aménagé pour favoriser les échanges, les réunions en plein air et les moments de rencontre. Sa forme de tunnel symbolise une transition : elle nous invite à laisser derrière nous le rythme du quotidien pour entrer dans un espace où l'on peut prendre du recul, changer de perspective et envisager les choses différemment.

Œuvre : *Partage*
Entreprise : Fromage Gruyère SA et Vacherin Fribourgeois SA
Artiste : Emmanuel Lendenmann

Qu'est-ce qui vous a incités à participer à cette aventure artistique ?
Christian Duc (Vacherin Fribourgeois SA) : L'idée de partager une œuvre d'art en commun avec mon voisin m'a directement séduite. Je n'ai pas eu besoin de réfléchir longtemps, car j'aime bien l'art, j'ai personnellement quelques œuvres chez moi.

Kevin Vonlanthen (Fromage Gruyère SA) : C'était l'occasion de pouvoir montrer que le Vacherin Fribourgeois AOP et le Gruyère AOP partagent bien plus qu'une fondue. Les différents points qui nous lient sont nombreux et c'était une manière de les exprimer en une œuvre commune.

Qu'aimeriez-vous que le public retienne en découvrant cette œuvre ?
Christian Duc : S'il pouvait retenir que nous avons un très bon artiste dans le canton de Fribourg, Emmanuel Lendenmann, qui n'a pas fini faire parler de lui, 100 % fribourgeois comme le Vacherin Fribourgeois AOP.

Kevin Vonlanthen : Que deux fromages traditionnels, historiques et uniques peuvent être pleinement représentés par une œuvre d'art réalisée par un artiste fribourgeois au talent impressionnant.

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 29 NOVEMBRE 2026

ARRÊTÉ FÉDÉRAL DU 19 JUIN 2026 SUR LE FINANCEMENT ADDITIONNEL DE L'AVS PAR LE BIAIS D'UN RELÈVEMENT DE LA TVA

Le 3 mars 2024, le peuple suisse a accepté le principe du versement d'une 13e rente AVS. Le 29 novembre prochain, il sera appelé à se prononcer sur son financement par une hausse de la TVA. Le projet prévoit de relever le taux normal de 8,1 % à 8,5 % alors que le taux réduit pour les biens de consommation courante resterait inchangé à 2,6 %. Le taux spécial applicable au secteur de l'hébergement passerait quant à lui de 3,8 % à 4 %. Selon les estimations de la Confédération, cette hausse générerait environ 1,5 milliard de francs de recettes supplémentaires par année pour l'AVS.

POSITION DE LA FPE
La FPE recommande de refuser cet arrêté fédéral.

ARGUMENTS

- Alors que le coût de la vie ne cesse d'augmenter, une hausse de la TVA renchérirait les biens et les services, diminuerait le pouvoir d'achat et entraînerait une baisse de la consommation. Les PME, le commerce de détail et l'hôtellerie-restauration seraient particulièrement touchées.
- Chaque hausse de la TVA entraîne une charge administrative supplémentaire pour les entreprises : les systèmes de caisse, la comptabilité, les factures et les prix doivent être adaptés.
- Ce n'est que le début d'une série d'augmentations de la TVA. De plus, ce n'est qu'une demi-mesure qui ne sera pas suffisante puisqu'elle rapportera 1,5 milliards alors que la 13e rente coûtera plus de 4 milliards.
- L'AVS nécessite une réforme structurelle globale et ce financement devrait être intégré à cette réflexion.

MODIFICATION DU 19 DÉCEMBRE 2025 DE LA LOI FÉDÉRALE SUR LE MATÉRIEL DE GUERRE

La modification de la loi vise à assouplir les règles d'exportation du matériel de guerre suisse. Elle permettrait notamment davantage de réexportations vers des pays tiers et donnerait au Conseil fédéral une plus grande marge de manœuvre pour autoriser certaines exportations, notamment en cas de circonstances exceptionnelles, tout en restant soumis au droit de la neutralité et aux obligations internationales de la Suisse.

POSITION DE LA FPE
La FPE recommande d'accepter cette modification de loi.

ARGUMENTS

- La capacité de défense suppose une industrie d'armement capable d'exporter. Le marché suisse ne suffisant pas à lui seul à assurer sa pérennité, les entreprises du secteur doivent pouvoir exporter leurs produits dans le respect du cadre légal.
- L'industrie suisse de la défense s'appuie sur un écosystème de recherche et d'innovation performant. Ses compétences hautement spécialisées contribuent à l'innovation et génèrent également des retombées pour le secteur civil.
- Les restrictions actuelles ont des conséquences importantes pour l'industrie suisse de la défense. Certains pays de l'OTAN renoncent aux équipements suisses, craignant de ne pas pouvoir être approvisionnés en pièces de rechange en cas de crise ou de rencontrer des obstacles lors de leur transfert vers un autre pays.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lors de l'Assemblée générale de la FPE-CIGA, qui s'est tenue début octobre, nous avons dressé le bilan d'un exercice 2025 marqué par la croissance, avec une hausse de 2,45 % du nombre de nos membres par rapport à 2024, portant leur total à 4 387. Nous avons également accueilli un nouveau membre au sein du Comité directeur, Monsieur Sébastien Genoud, et avons repris la gestion de deux nouvelles associations : le Conseil Romand de la Boucherie et ForêtGruyère. La soirée s'est poursuivie avec une allocution du Conseiller d'État Olivier Curty et une conférence de Frédéric Favre consacrée à Switzerland 2038, un projet visant à redéfinir la manière dont la Suisse pourrait accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques.













Photos : © Keren Bisaz

FPE-CIGA
Fédération Patronale
et Économique

Connaissez-vous toutes les prestations dont vous pouvez bénéficier auprès de la FPE-CIGA ?

Scannez pour en savoir plus !

IMPRESSUM

Edition & Rédaction
FPE-CIGA, Bulle

Concept graphique & Mise en page
Parallèle, Bulle

Impression
media f imprimerie SA, Bulle